

Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du 30 juin 2023

Séance du 7 juillet 2023

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABET Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte, ARSLANE Saadia

Membres ayant donné pouvoir : Monsieur Kémici HIMEUR (pouvoir à Evelyne URBANIAK), Madame Lucy TABET (pouvoir à Jocelyne CHARLET), Monsieur Hamed IDLHAJ (pouvoir à Karim BACHIRI), Madame Maggy KERRAR (pouvoir à Ophélie POULAIN), Monsieur Sébastien CINQUEMANI (pouvoir à Mohamed ZAIR), Madame Brigitte MORANTIN (pouvoir à Claudine PARNETZKI), Madame Laurence CORDIER (pouvoir à Kelly DINI)

Membre absent : Madame ARSLANE Saadia

OBJET : Subvention exceptionnelle en faveur des associations (Gaillette)

Suite à la recette de 3753.50 euros du week-end de la Gaillette :
(Samedi : 1333 euros / Dimanche : 2420.50 euros),

Il est proposé à l'Assemblée Délibérante de redistribuer cette recette sous forme de subvention exceptionnelle, avec un calcul similaire à la Gaillette et 13 Juillet de l'an passé, à savoir : montant recette / 2, première moitié par le nombre d'associations et l'autre moitié pour le nombre de participants (chiffres arrondis), comme suit :

HBC : 285 + 659 soit **944 euros**

Don du Sang : 194 + 445 soit **639 euros**

Cœurs en Nord : 285 + 659 soit **944 euros**

Boule Wazieroise : **285 euros**

Géants de Waziers : 285 + 659 soit **944 euros**

Vote : Adopté à la majorité

POUR : 15

Abstention des groupes Agir, Engagés pour Waziers et des conseillères indépendantes : 13

La secrétaire de séance,
Madame Evelyne URBANIAK

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Laurent DESMONS

